

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil, de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue le lundi 8 décembre 2025, à la salle municipale située au 13 chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, à 19h00.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

À laquelle sont présents :

M. Michel Lequin, maire
Mme France Darveau, conseillère
M. Yves Dubois, conseiller
M. Guy Thériault, conseiller

Sont absents :

M. Michel Prince, conseiller
M. Laurent Garneau, conseiller
M. Charles Duguay, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, M. Michel Lequin.

Est également présente: Mme Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Michel Lequin. Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2025-12-188 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil acceptent l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère **France Darveau**, appuyée par le conseiller **Yves Dubois**

Il est résolu

QUE l'ordre du jour déposé soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-189 3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE les élus se sont réunis et ont travaillé toute une journée à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires ont été déposées et présentées par les élus, qui ont tous fait la lecture d'une section du budget à venir ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont eu la possibilité de poser leurs questions sur les prévisions budgétaires de la prochaine année ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller **Guy Thériault**, appuyée par le conseiller **Yves Dubois**

Il est résolu

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2026 soient adoptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

REVENUS

Taxes foncières	630 239.00
Services municipaux	95 230.00
Retour de taxes	11 000.00
Sécurité publique	292 611.00
Voirie	451 546.00
Autres à recevoir	22 500.00
Intérêts & pénalités	700.00
Revenus - services administratifs	525.00
Revenus - conditionnels	115 200.00
Transferts inconditionnels	<u>124 486.00</u>

Grand total des revenus : 1 744 037.00\$

DÉPENSES

Conseil municipal	95 529.00
Gestion financière / administration	95 315.00
Greffé	2 000.00
Évaluation	38 749.00
Autres	48 625.00
Rémunération	152 716.00
Sécurité publique	104 152.00
Sécurité incendie	186 289.00
Réseau routier	322 842.00
Enlèvement de la neige	176 879.00
Électricité éclairage de rue	3 000.00
Transport collectif	2 504.00
Traitement de l'eau	64 301.00
Traitement des eaux usées	33 979.00
Déchets domestiques	69 066.00
Cours d'eau	18 882.00
Aménagement & urbanisme	144 571.00
Industries & commerces	7 158.00
Loisirs, culture et famille	71 151.00
Centre communautaire & cimetière	36 329.00
Bibliothèque	5 400.00
Autres frais & remboursements	<u>64 600.00</u>

Grand total des dépenses : 1 744 037.00\$

4) PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-12-190 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION de la conseillère **France Darveau**, appuyée par le conseiller **Yves Dubois**

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 19h26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ